



Sections des Côtes d'Armor

## Communiqué intersyndical

### CTL « suppressions d'emplois » du 10.01.2014

Ce matin, le CTL « suppressions d'emplois » était convoqué par M. Rebeix.

Contre la nouvelle saignée annoncée des emplois, les agents de la DDFIP 22 étaient mobilisés : 70 agents du département ont participé à l'envahissement du CTL et ont remis à M. Rebeix le texte de la motion intersyndicale.



Alors que les limites du supportable sont atteintes et même dépassées dans l'ensemble des services, le gouvernement continue de faire des choix inacceptables en considérant la DGFIP, et plus largement les administrations de Bercy, comme non « prioritaires ».

Après 5 ans de « révision générale des politiques publiques » (RGPP), la rigueur dogmatique continue de sévir à Bercy !

La nouvelle suppression de **2 002** emplois pour 2014 a été décidée dans le cadre d'une nouvelle saignée des moyens. **Dans les Côtes d'Armor, ce sont 23 emplois qui vont être supprimés.**

Entre 2002 et 2014, ce sont 30 000 emplois qui auront été supprimés à la DGFIP alors que :

- La charge de travail ne cesse d'augmenter,
- La complexité s'accroît,
- Les conséquences de la crise se font durement ressentir à l'accueil, en recouvrement ou encore en contrôle fiscal par exemple.

Or, dans les services :

- Tout démontre qu'il faut renforcer la DGFIP en emplois,
- Tout justifie, alors que la souffrance au travail se développe, que l'amélioration des conditions de travail soit une priorité,
- Tout plaide pour une reconnaissance de la technicité des agents, mais aussi pour une réaffirmation de l'utilité sociale et économique des missions qu'ils exercent.

### **Les agents soussignés refusent d'être les bouc-émissaires de la crise et exigent :**

- ▶ l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois
- ▶ l'arrêt immédiat de la démarche stratégique
- ▶ l'attribution du budget nécessaire à l'exercice de nos missions
- ▶ la reconnaissance des qualifications des agents
- ▶ le maintien des plans de qualifications ministériels
  - ▶ le dégel du point d'indice et la fin du blocage des salaires
- ▶ la non application du rapport Pêcheur

**Pour les agents, ces revendications doivent être satisfaites.**

A la suite du CTL, nous avons tenu une conférence de presse (présence de Ouest-France du Télégramme) afin que les contribuables et les collectivités locales aient pleinement conscience des conséquences qu'ont les suppressions d'emplois sur la qualité du service public rendu aux usagers.



Les élus Solidaires Finances Publiques, CGT FIP et FO DGFIP des Côtes d'Armor